

Compte rendu du conseil municipal du 4 mai 2023

Président : M. Maurice DUSSOLLIER

Secrétaire de séance : Mr Gilles CASTILLO

Présent(e)s : M. Agostinho AZEVEDO, M. Gilles CASTILLO, M. Frédéric CLAVEL, Mme Céline CLAVERIE, M. Eric DELALONDE, M. Maurice DUSSOLLIER, M. Yohan NOEL, M. André PESANDO.

Absente représentée : Mme Paula KONING, a donné procuration à M. Maurice DUSSOLLIER

Absentes : Mme Jessica ARGUEYROLLES-LEPOIVRE et Mme Vanessa DAUZET

Ordre du jour

- Projet acquisition maison Beaumarié (propriété famille FOURCADE)
- Acquisition propriété FOURCADE : mission cabinet Philéa Conseil
- Remboursement frais de géomètre vente LUGAN
- Travaux voirie : choix de l'entreprise.
- Questions diverses

Projet acquisition maison Beaumarié (propriété FOURCADE)

La commune a été contactée par l'agence immobilière VASCONIE à la suite de la mise en vente de la propriété FOURCADE située à proximité de la place Eugène TENOT, à l'angle de la route de Maubourguet et du chemin de Saint Esselin.

Cette propriété regroupe deux parcelles : C 152 (9a 50ca) et C 153 (10a 62ca). Sur la parcelle C 152 se trouve une maison d'habitation (environ 130 m2 en RDC) et des dépendances dont une grange attenante à la maison d'environ 125 m2.

Les élus municipaux se sont rendus sur place pour une visite de la propriété en présence de l'agent immobilier. La parcelle C 153 est fléchée dans le cadre du PLUI pour un aménagement public. La commune peut préempter pour l'acquisition de ce terrain s'il était en vente.

Prix de vente de la propriété : 59 000 euros frais d'agence inclus.

Cette propriété située plein centre du village présente un intérêt majeur pour développer un projet d'intérêt public et social.

Le conseil municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement pour engager la procédure d'acquisition de ce bien.

Projet d'acquisition propriété FOURCADE : mission Cabinet Philéa Conseil

Dans la perspective de l'acquisition de la propriété FOURCADE, Monsieur le Maire propose de confier au Cabinet Philéa Conseil la mission de préparer l'acte en la forme administrative de transfert de propriété. Cette procédure qui autorise le maire à authentifier lui-même l'acte de transfert permet d'éviter les frais de notaire estimés dans le cas présent entre 5 000 et 6 000 euros.

Le devis présenté par le Cabinet Philéa Conseil est de 660 euros

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide cette proposition et autorise Monsieur le Maire à engager la procédure d'acquisition de ce bien.

Vente LUGAN : remboursement des frais de géomètre

Monsieur le Maire rappelle que la commune avait du engager des frais de géomètre pour une division de parcelle communale préalable à la vente d'un terrain à Mr et Mme LUGAN.

Ces frais de géomètre s'élevaient à 1 474,87 euros.

Il avait été convenu que les acquéreurs rembourseraient les frais engagés par la commune. Des travaux d'entretien sont nécessaires : peinture volets, portes, portails, garde-corps...

Avant d'engager ces travaux, un état des lieux s'avère nécessaire en particulier sur l'état des volets dans tous les logements.

La clôture extérieure des logements situés chemin des Prés est très dégradée. Travail de réflexion à poursuivre pour déterminer quel type de clôture est le mieux adapté pour remplacer l'existante.

A débattre aussi la finition des clôtures séparatives avec la pose d'occultants bois ou composite.

Voirie : validation devis entreprise Géovia

Des travaux de reprise des trous sur l'ensemble de la voirie communale sont prévus cette année.

Montant du devis présenté par l'entreprise GEOVIA : 15 211,00 euros HT (18 253,20 € TTC).

Il convient de retirer de ces travaux la reprise des trous Rue de SAINT ESSELIN qui sera assurée par la CCAM (travaux prévus 2022 sur route d'intérêt communautaire) pour un montant de 1867,00 € HT.

L'entreprise sera recontactée pour actualisation du devis en conséquence et validation en suivant.

Questions diverses

Pas de questions diverses

Fin du conseil municipal à 21h10.